

COMMUNIQUE CFTC DGFIP

POINT DE SITUATION - COVID 19

Le nombre de cas COVID-19 est quasi nul à la DGFIP à l'image de la situation sanitaire actuelle.

Le DG a précisé que le taux de télétravail est en repli sous les 30 % en moyenne à la DGFIP avec des taux très élevés en Ile-de-France et dans quelques zones géographique ciblées comme dans le Cantal à plus de 60%. Ces forts taux dans certaines zones géographiques ne s'expliquent pas. On assiste à une baisse modérée du télétravail dans le Ministère. En projection pour l'avenir, le DG estime un taux de 20% de télétravailleurs.

La CFTC DGFIP a demandé qu'une attention particulière soit portée aux agents télétravailleurs depuis de nombreux mois avec un retour dans les services basé sur le volontariat et sans pression. La CFTC DGFIP réclame un accompagnement de retour pour retrouver un collectif de travail indispensable à une reprise en douceur dans un service.

La nécessité de retrouver un collectif de travail est un point clé pour le DG.

METIERS

- **La campagne IR**

Le DG a indiqué que la campagne déclarative s'était terminée dans de bonnes conditions, sans difficulté. Elle s'est effectuée majoritairement à distance avec un faible report dans les espaces France services. En revanche, la DG a noté un taux élevé de décroché téléphonique aux alentours de 90%.

- **Le fonds de solidarité**

Avec la reprise de l'activité, le stock des demandes est en train d'être résorbé passant de 100000 à 50000 environ. Les effectifs de renfort sont maintenus et ne seront pas retirés avant une baisse effective des demandes et une reprise de l'activité durable. Le contrôle du fonds de solidarité s'effectue a posteriori mais aussi en amont grâce à un filtre qui permet des rejets éliminant des fraudes et des milliers dossiers confiés à la justice.

- **La panne informatique**

Un incident informatique lourd a été constaté, l'intervention a permis de résoudre le problème entre 24h et 36h. Il s'agissait d'une mise à jour de matériel qui a monopolisé toutes les ressources. Le DG a conscience que le matériel informatique de la DGFIP doit être moderne, résilient et doit avoir une capacité d'intervention forte. A fortiori, cette période de modernisation le démontre.

La campagne déclarative s'est bien déroulée, le fond de solidarité a été parfaitement géré, il n'y a pas eu de pause dans les réformes notamment le NRP. Les agents de la DGFIP se sont mobilisés malgré les conditions difficiles engendrées par la crise sanitaire et les réformes ininterrompues. Pour la CFTC DGFIP, il est temps de faire les comptes. La CFTC DGFIP a demandé au DG de réfléchir sérieusement à reconnaître les efforts des agents et les remerciements ne suffiront pas cette fois.

Le DG a reconnu l'implication des agents DGFIP pendant la crise et invite à une discussion dans les prochaines semaines. Conscient de l'effet fatigue de la crise, il ne ferme pas la porte mais prévient d'ores et déjà que les marges de manœuvres sont modestes... **A suivre donc !**

Pragmatisme et réactivité.

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>